



 <p>COMPTÉ RENDU</p>	<p>Date : 10/10/2024 14h30- 16h30</p> <p>Lieu : EHPAD BAUD</p>	<p>ETABLISSEMENT</p> <p>EHPAD LE CLOS DES GRANDS CHENES</p>
<p>Thème de l'intervention :</p>		<p>CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) n°7</p>
<p>Personnes présentes</p>	<p>Mme NOBLANC Marina, Mme GUICHARD Marie-Thérèse, Mme LE GALLO Eliane, Mr JAFFRE Dominique, Mme BOULER Aimée Mr LE NEILLON Jean-Michel, Mme LE GAT Joëlle, Mme LE BAGOUSSE Brigitte Absents excusés : Mr BYRON David, Mme DELBARRE Clotilde, Mme TANNE Denise.</p>	
<p>Rédacteur</p>	<p>LE GAT Joëlle</p>	
<p>Validation</p>	<p>LE NEILLON Jean-Michel Directeur</p>	<p>Signature du président du CVS :</p> 
<p>Diffusion</p>	<p>Agents- familles</p>	

ORDRE DU JOUR

- ▶ Point sur les questions posées au dernier CVS du 07 mai 2024 et validation du compte-rendu
- ▶ Point sur les prochaines animations
- ▶ Point sur les événements indésirables déclarés au 2^e trimestre 2024
- ▶ Validation du règlement intérieur du CVS
- ▶ Retour sur l'évaluation HAS de l'établissement du 21 au 23 mai 2024
- ▶ Utilisation du salon des familles
- ▶ Modalités d'annonce d'un décès
- ▶ Informations - Questions diverses

POINT SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CVS – 07/05/2024

- ▶ Notre responsable maintenance étant absent pour plusieurs semaines, le ravalement et le retrait de l'ombrière devant la salle à manger vont prendre un peu plus de temps que prévu.
- ▶ La réflexion sur l'aménagement des extérieurs est toujours en cours, d'autres devis vont être demandés.
- ▶ Le contrôle des températures a été effectué et l'achat d'un bac de chauffe a été réalisé pour garder les assiettes chaudes.
- ▶ Concernant les serviettes, le sujet n'a pas été abordé pour le moment. Une réflexion va être menée prochainement.



LES PROCHAINES ANIMATIONS

- ▶ Pour 2025 : 5 résidentes volontaires seront inscrites au concours national de la « mise en beauté de nos grands-mères », en partenariat avec une école d'esthétique de Vannes. Pour cela, il sera nécessaire que l'autorisation au droit à l'image (télévision, internet, journaux...) soit accordée.
- ▶ Partenariat avec la MECS de BUBRY : un atelier d'esthétique a été réalisé à l'EHPAD par deux jeunes filles du centre. Le partenariat est en cours de rédaction afin de réaliser d'autres ateliers à une fréquence d'environ 3 par an.
- ▶ Partenariat avec la recyclerie de BAUD : 2 fois par mois, nos résidents font du tri et couture pour la recyclerie. En échange, la recyclerie a fourni quelques petits lots pour notre loto.
- ▶ Reprise des interventions du Cartopole de BAUD (Carton voyageur) à partir du 18/10/2024 : 100€ /la séance
- ▶ Reprise de la lecture à voix haute avec Yolande de la Médiathèque : activité gratuite
- ▶ Concert de harpe avec Virginie Le Furaud, qui est déjà intervenue dans l'établissement. La prestation est facturée 200€ via le GUSO (organisme pour les intermittents du spectacle).
- ▶ Le 09/10/2024 : Spectacle de magie pour un cout de 350€, nos résidents ont fortement apprécié.
- ▶ Le 15/10/2024 : Journée hygiène des mains avec notre infirmière hygiéniste et notre infirmière référente hygiène. Une vidéo a été créée avec nos résidents, elle sera diffusée lors de cette journée. Les familles sont invitées à venir participer aux différents ateliers dans l'après-midi.
- ▶ Le 16/10/2024 : dans le cadre de la semaine du goût, un atelier sensoriel éveil des sens est programmé avec notre diététicienne.
- ▶ Le 21/10/2024 : loto du mois avec la participation de bénévoles.
- ▶ Le 06/11/2024 : après-midi crêpes faites par Brigitte. Une demande sera transmise pour que les familles viennent chercher une crêpe sur la place du village car Brigitte ne pourra pas se déplacer dans tous les secteurs pour la distribution.
- ▶ Le 26/11/2024 : réunion avec l'école de musique de BAUD pour réactiver le partenariat et programmer des projets croisés avec les élèves.
- ▶ Le 04/12/2024 : rencontre intergénérationnelle avec les enfants du centre de loisirs de BAUD.
- ▶ Le 10/12/2024 : goûter de Noël de nos résidents animé par Daniel LE GOUDIVEZE, rémunéré par la mairie de BAUD.
- ▶ Le 11/12/2024 : rencontre intergénérationnelle avec les enfants de la maison de l'enfance de Camors.
- ▶ Le 18/12/2024 : spectacle de Noël des enfants du personnel : spectacle « le domaine des fées », coût de 300€ (moins cher que les années précédentes)
- ▶ Intervention d'un nouveau Diacre une fois par mois dans notre chapelle.
- ▶ Programmation des évènements avec le centre de loisirs de BAUD :
 - 04/12/2024 : atelier créatif au centre de loisirs
 - 12/02/2025 : sortie cinéma au Quattro
 - 18/04/2025 : cours de sport avec notre animateur sportif
 - Durant l'été 2025 (à confirmer) : projet pique-nique au village de l'an 1000 à Melrand
- ▶ Projet d'investissement des espaces verts et du petit bois de l'EHPAD par les enfants du centre de loisirs. Projet validé par Mr LE NEILLON, directeur de l'EHPAD. Projet à réfléchir ensemble pour sa réalisation. Le but étant de créer un environnement chaleureux afin de donner de la vie au jardin. Que les résidents qui ne viennent pas aux animations (UPAD et EHPAD) puissent sortir dans le jardin, avec leurs familles, et trouvent de la joie, des rires d'enfants, une vie sociale et l'envie d'aller vers.
- ▶ Programmation des évènements avec la maison de l'enfance de CAMORS :
 - 11/12/2024 : atelier créatif, bricolage de Noël
 - 12/03/2025 : cours de sport avec notre animateur sportif
 - 04/06/2024 : sortie pique-nique dans une ferme pédagogique (à définir)



RECLAMATIONS/EVENEMENTS INDESIRABLES 2e TRIMESTRE 2024

- ▶ Les évènements indésirables du 2^e trimestre 2024 :
 - 19 événements sur la thématique du soin :
 - 10 erreurs sur la PECM : 4 erreurs avérées, 6 erreurs potentielles interceptées.
 - 9 évènements en lien avec l'accompagnement de nos résidents : tentative de suicide, sortie inopinée, risque de blessure par matériel, comportement suspect d'un résident, risque d'AES, risque de chute.
 - 2 événements sur la thématique de la restauration :
 - Préparation incomplète de 4 plateaux de midi causant un retard dans les tâches de travail de l'équipe suivante
 - Une réclamation concernant la température basse de la soupe
 - 1 évènement sur le thématique de la lingerie :

Les sacs de tenues professionnelles ont été déposés dans le mauvais chariot ce qui a entraîné un retard dans la disponibilité des tenues pour les agents.
 - 3 événements sur la thématique de la maintenance :
 - Défaillance technique d'un portillon
 - Dégradation de matériel par une résidente
 - Défaillance technique d'un verticalisateur

Questions des membres du conseil de la vie sociale :

- ▶ Le linge des résidents est long à revenir dans les placards. Parfois 3 semaines selon les membres. Le directeur précise que si le linge part dans le cycle du prestataire extérieur, par erreur, le temps de retour est plus long. Dans le cheminement prévu, le linge des résidents est lavé à l'EHPAD et le retour dans les chambres se fait une à deux fois par semaine.
- ▶ Qui répare les fauteuils : notre ergothérapeute qui est présente 1 fois par semaine et notre responsable maintenance. Concernant le nettoyage, il est effectué par le responsable maintenance.
- ▶ Signalement de manque de ménage sur les chambres. Mr LE NEILLON explique que nous avons beaucoup d'arrêts sur le service ménage. Actuellement nous avons 3 remplaçants sur le service, il arrive qu'il n'y ait personne et nous devons prioriser les tâches.
- ▶ Signalement d'un souci de l'évacuation de l'eau au niveau de la douche dans une chambre. La pente semble ne pas être présente car l'eau arrive dans la chambre.

VALIDATION du REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CVS

- ▶ Le règlement avait été présenté en 2022, mais il manquait la signature officielle de la présidente.
- ▶ Le règlement est validé par les membres du CVS et sa présidente.



RETOUR SUR L'ÉVALUATION HAS 2024

- ▶ Retour sur la chronologie :
 - Réalisation d'une auto-évaluation en février 2024
 - Choix de l'organisme évaluateur : GALATA
 - Réalisation de l'évaluation : 21, 22, 23 mai 2024
 - Réception du rapport définitif des évaluateurs : août 2024

- ▶ Les notes globales obtenues par chapitre :
 - 3.52/4 pour l'évaluation des résidents,
 - 3.64/4 pour l'évaluation de l'ESSMS
 - 3.7/4 pour l'évaluation des professionnels.

La note moyenne obtenue par l'ensemble des établissements est de 3/4 sur 2023, nous sommes donc au-dessus de la moyenne nationale.

- ▶ Les actions prioritaires à la suite de l'évaluation :
 - Validation du règlement de fonctionnement du CVS par la présidente
 - Accentuer le traçage et la participation des résidents et familles à l'élaboration de leur projet de vie
 - Communiquer davantage auprès du public sur les dispositifs de prévention, soutien et répits
 - Poursuivre les réunions de coordination et commissions gériatriques
 - Mettre en place un questionnaire d'évaluation des relations entre bénévoles et résidents
 - Rédiger la stratégie numérique, développer le RGPD, désigner le Délégué à la Protection des Données.

- ▶ Les points à mettre en avant :
 - Evaluation régulière des besoins en santé et coordination entre les professionnels et médecins traitant pour adapter en temps le plan de soin. Actions de préventions menées sur les risques en santé et engagement dans des actions d'évaluation et de formation concernant le circuit du médicament.
 - Accompagnement des résidents lors de leur hospitalisation et coordination avec les partenaires. Recours aux transmissions ciblées qui permettent une communication efficace entre les intervenants internes et externes.
 - Les professionnels rencontrés ont exprimé la bonne dynamique d'équipe, la solidarité et leur dynamique de travail avec l'implication des résidents.
 - Déploiement d'une dynamique qualité structurée dotée d'un référent, d'un comité de pilotage et de points de travail et informations réguliers avec l'équipe. Définition d'une politique de développement durable et d'optimisation des achats et un plan de continuité d'activité.

Le rapport complet de l'évaluation est disponible pour consultation à l'accueil et sur le site internet de l'EHPAD. Il sera prochainement disponible sur le site de la HAS.



UTILISATION DE LA SALLE DES FAMILLES

À la suite de quelques abus, nous avons dû règlementer l'usage de la salle des familles.

Pour rappel :

- ▶ La réservation de repas est possible, uniquement en semaine, pour : 2 familles de 4 personnes (en même temps) ou 1 famille de 6 personnes. La réservation est à effectuer, au moins 24h à l'avance, auprès de l'accueil uniquement.
- ▶ La réservation de la salle des familles est possible, uniquement en semaine, pour 8 personnes maximum. La réservation est à effectuer, au moins 24h à l'avance, auprès de l'accueil uniquement.

MODALITES D'ANNONCE D'UN DECES

Actuellement, Brigitte informe les résidents d'un décès dans l'EHPAD lors de la lecture du journal.

Il arrive donc que certains résidents ne participant pas à la lecture du journal, apprennent la nouvelle par d'autres biais. Nous allons prévoir un groupe de travail de réflexion sur les modalités d'annonce (affichage, photo, bougie...) à nos résidents. Toutes vos suggestions sont à transmettre à l'équipe.

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES - ECHANGES LIBRES

- ▶ Mise en place d'un dépôt de garantie à l'entrée dans l'EHPAD. Présentée au Conseil d'Administration et votée, la demande de dépôt de garantie sera mise en place dans les contrats de séjour à partir des entrées effectives au 01/01/2025.
- ▶ Les membres du CVS signalent que certains résidents manquent de bouteille d'eau dans les chambres.
- ▶ Les membres du CVS relèvent que la table devant la salle des familles était sale et donc inutilisable aux beaux jours.
- ▶ Prochaine commission Menus : le 16/10 à 11h en présence du responsable cuisine, de la diététicienne et du directeur.
Points évoqués ce jour et à discuter lors de la commission : manque de vinaigrette, pas assez de pommes de terre, soupe trop liquide (exemple ce 10/10 au midi).

Prochaine réunion du CVS prévue le 28/01/2025 à 14h30